



# Lasne nature

Bulletin trimestriel  
de l'asbl Lasne Nature  
Banque : BE31 0012 3262 3355  
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction  
12, rue du Mouton - B1380 Lasne  
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be  
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

## 2012, année électorale, du bilan et des promesses



C'est, en effet, le 14 octobre prochain que nous serons invités à choisir « nos représentants » pour diriger la commune.

Ce choix est d'autant plus crucial, que bon nombre d'électeurs ne connaissent pas les candidats, leurs qualités et disons-le, leurs (petits) défauts. Ce sont pourtant les élus les plus proches de la population, ceux que nous sommes amenés à rencontrer au coin d'un chemin ou sur un trottoir (du moins si ces élus marchent occasionnellement). Ce sont ces personnes qui veilleront à notre bien-être au quotidien, s'assurant de l'état des voiries, améliorant la mobilité des usagers, garantissant la sécurité de la population, contrôlant l'urbanisation et les aménagements en tous genres, préservant l'environnement, prévenant les pollutions et les incivilités, garantissant notre cadre de vie, et j'en passe.

Nous écrivions dans notre bulletin n° 68 de décembre 2006, au lendemain des élections précédentes, ceci : « ... Nous avons relu le programme électoral de l'équipe au pouvoir et nous avons retenu quelques matières qui nous concernent plus particulièrement.

- Nous y lisons que nos dirigeants ont l'intention de « pérenniser le cadre écologique naturel, dans l'optique du développement durable ». Voilà une volonté que nous partageons et nous sommes intéressés de voir comment cela va se concrétiser.

- De même, l'intention de réaliser « l'intégration d'un habitat de qualité et la conservation du patrimoine bâti existant » nous interpelle, quand on sait que certaines constructions récentes ont été réalisées sans que la commune ne se batte pour que le refus qu'elle avait signifié soit respecté (et celui des riverains).

- Nous y lisons encore la finalisation du Plan Communal d'Aménagement Dérégatoire (PCDA) de la rue d'Anogruene pour la préservation des vues paysagères, qui est un dossier pour lequel nous avons approché l'équipe sortante, sans succès d'être réellement entendus.

- Les aménagements des espaces publics et voiries, la construction de nouveaux trottoirs et pistes cyclables sont des projets où nous attendons une concertation avec les habitants de la commune.

- La mise en œuvre du Plan Intercommunal de Mobilité sera, nous l'espérons, précédée d'une proposition de programme qui tient compte des priorités et de l'avis de la population... ».

Certes certaines réalisations se sont concrétisées, mais nous pensons qu'elles ne font pas partie de plans ambitieux à moyen ou long terme, élaborés en concertation avec la population, comme souhaité par Lasne Nature.

Nous écrivions encore dans le même article : « Nous serons également attentifs aux « bonnes intentions » exprimées dans notre questionnaire pré-électoral (voir bulletin n° 67), puisque, dans l'ensemble, toutes les listes semblaient marquer un intérêt « prioritaire » pour pas mal de sujets évoqués dans le document... ».

Nous avons relu les actions prioritaires annoncées avant les élections 2006 par l'équipe dirigeante actuelle et nous donnons notre appréciation d'ensemble par sujet évoqué :

**Gestion des permis d'environnement : 7/10**  
Cote assez bonne, mais des améliorations sont toujours possibles pour :

- mettre effectivement les dossiers d'enquêtes publiques à la disposition des personnes qui désirent les consulter et fournir une copie des documents au prix coûtant
- tenir à jour l'inventaire des permis d'environnement et le communiquer à tout citoyen qui en fait la demande
- mettre en place un dispositif de contrôle des plaintes reçues et rédiger des PV pour les infractions constatées.



**Protection de la biodiversité : 7,5/10**

Bonne cote dans l'ensemble, mais des améliorations sont encore possibles pour :

- aménager et gérer les espaces publics (y compris dans les nouveaux lotissements) au profit de la biodiversité
- diminuer l'application de pesticides et adopter des techniques de désherbage alternatif
- poursuivre le fauchage tardif avec plus de méthode
- encourager le maillage écologique.

## 2012, année internationale de l'énergie pour tous

Le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2012 « Année internationale de l'énergie durable pour tous »

Le pétrole est de loin la principale source d'énergie mondiale. Il n'est extrait industriellement que depuis 1859, soit depuis un peu plus de 150 ans. Durant cette période relativement courte d'un point de vue historique, l'afflux continu d'énergie bon marché a fondamentalement transformé notre monde. Dans les pays industrialisés, la prospérité a fait un bond inouï.

Les découvertes de pétrole atteindront leur



maximum au cours des vingt prochaines années. Comment le monde étanchera-t-il ensuite sa soif d'énergie ?

### L'énergie et le développement durable

L'énergie est au cœur des questions fondamentales économiques, environnementales et de développement qui touchent le monde actuel. Des services énergétiques propres, efficaces, abordables et fiables sont indispensables pour la prospérité mondiale.

Une situation critique dans les pays en développement

#### • Les chiffres

Dans les pays en développement, plus de trois milliards de personnes sont tributaires de la biomasse traditionnelle et du charbon pour cuisiner et se chauffer. Un milliard et demi ne disposent pas de l'électricité et, même lorsque des services énergétiques modernes sont disponibles, ils sont trop coûteux pour des millions de personnes connaissant des difficultés économiques.

• Les conséquences d'un accès déficient à l'énergie



## 2012, année électorale, du bilan et des promesses

(suite de la page 1)

### Déchets : 5/10

Cote faible car manque de :

- soutien à la formation de guides composteurs
- sensibilisation de la population au compostage.

### Energie : 5/10

Cote faible car manque de :

- mise en œuvre d'une politique d'investissement pour réduire la facture énergétique communale
- promotion du chauffe-eau solaire auprès des particuliers et octroi des primes complémentaires à ceux qui investissent dans cette technologie
- promotion à l'isolation des logements et octroi des primes complémentaires à celles de la région Wallonne.

### Mobilité douce : 3,5/10

Cote très faible car manque de :

- mise en œuvre d'un PICM en proposant un plan quinquennal d'actions à réaliser
- réalisation d'un plan de déplacement cyclable
- amélioration des cheminements piétons et cyclables vers et dans les zones les plus fréquentées
- renforcement de la sécurité des piétons
- aide à la mobilité des personnes à mobilité réduite (accès aux bâtiments et cheminements y conduisant)
- renforcement de la sécurité des cyclistes
- entretien des chemins et sentiers.

### Urbanisme : 5/10

Cote faible car manque de :

- respect du schéma de structure communal lors de la délivrance des permis, particulièrement en matière de recommandation pour la protection des paysages
- prise de position dans l'imposition d'une orientation

tation des bâtiments favorisant l'éclairage naturel et l'utilisation d'énergie solaire passive.

### Informations – Participation : 5/10

Cote faible car manque de :

- promotion de partenariat avec les associations locales
- promotion de l'enquête publique comme outil de consultation de la population
- délivrance, à prix coûtant, de copies de dossiers soumis à l'enquête
- ouverture des commissions communales aux associations et aux habitants intéressés

- soutien des asbl locales par un subside proportionnel à leurs activités.

### Répression : 3,5/10

Cote très faible car :

- manque de mise en application d'une politique de répression des infractions en matière de sécurité routière

- lente mise en application d'une politique de répression des infractions en matière d'atteinte aux règlements communaux (urbanisme, environnement, police, etc).

À vous de vous forger votre propre opinion.

Bien sûr, nous serons une nouvelle fois gavés par « les nouvelles promesses électorales » dans les mois à venir, mais après le 14 octobre il sera trop tard pour regretter votre choix : les règles démocratiques auront mis au pouvoir les vainqueurs.

Afin de vous aider à vous faire votre opinion, Lasne Nature va demander aux responsables des listes électorales lasnoises de se positionner et de s'engager sur différents thèmes que nous leur soumettrons prochainement. Les réponses seront publiées dans les bulletins de juin et septembre prochains.

Willy Calleeuw



## Migration 2012

Ce mois de mars plus de 3000 batraciens vont s'aventurer sur nos routes et, entre les voitures, essayer de rejoindre leurs étangs de ponte. Sans nous, sans vous, de nombreux animaux se feront écraser et la survie de l'espèce est gravement menacée.

Voulez-vous participer à leur protection ? Il s'agit de les ramasser le soir à partir de 19 h 30 ; ils sont nombreux à traverser la route dès que la température est clémente (à partir de 8 °).

Contactez la Cellule Batraciens au 02.354.24.12 ou [batraciens@lasne-nature.be](mailto:batraciens@lasne-nature.be)

## Vidéo et mobilité au centre de Lasne

En novembre 2011, Lasne Nature a filmé la circulation automobile à la rue de l'Église à Lasne, à l'heure de pointe du matin. Il se fait que le 18 novembre le stationnement des voitures était interdit à hauteur de la boulangerie, et que cette situation permettait de la comparer avec un jour « normal », le 22 novembre.

Cette vidéo se trouve sur notre site internet <http://www.lasne-nature.be/index.htm> et pas mal de Lasnois se sont déjà exprimés après l'avoir visionnée. Nous vous invitons à le faire également, et reviendrons sur cette question dans notre prochain numéro.

## AU SOMMAIRE

2012, année électorale, du bilan et des promesses	1-2	Rénovation basse énergie	5-6
2012, année internationale de l'énergie pour tous	1-3	Aménagement de voirie à Plancenoit, comme un goût de trop peu	6
Migration 2012	2	L'Assemblée Générale du 24 novembre 2011	8
Vidéo et mobilité au centre de Lasne	2	Miel ou vinaigre	8
Découvrons l'ail des ours	3	Regardons nos Batraciens	9
Je jardine écologiquement	4	Communes pilotes Wallonie cyclable	9
Du nouveau dans la réserve du ru Milhoux	5	La boutique de Lasne Nature	10
Le gaspillage alimentaire en chiffres	5	Agenda Téléphones, fax, e-mail	11
		Mots croisés	11
		La nature de décembre à février	12

**Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**



# 2012, année internationale de l'énergie pour tous

(suite de la page 1)

Les « pauvres de l'énergie » subissent les conséquences sanitaires de la combustion inefficace de combustibles solides dans des bâtiments mal ventilés, ainsi que les conséquences économiques de la productivité insuffisante des activités lucratives. En l'absence d'un accès adéquat à l'énergie, ni les hôpitaux, ni les écoles par exemple ne peuvent fonctionner correctement. De même, l'accès à l'eau potable et l'assainissement sont dépendants d'une capacité de pompage efficace. Si l'accès à l'énergie n'est pas au point, les effets peuvent être dévastateurs sur les populations vulnérables. Les femmes et les filles dans le monde en développement sont disproportionnellement affectées à cet égard.

## • Les bénéfices d'un bon accès à l'énergie

Un système énergétique fonctionnant correctement permet au contraire d'augmenter la productivité, d'améliorer la compétitivité, la promotion économique et la croissance.

## L'énergie durable peut contribuer à protéger l'environnement

## • Les effets nocifs de l'énergie non durable

Les modes actuels de production et de consommation d'énergie non durable menacent l'environnement à l'échelle locale et mondiale.

Les émissions de la combustion fossile sont la cause principale du changement climatique, de la pollution de l'air urbain

et de l'acidification des sols et de l'eau. La réduction des émissions de carbone liées à la consommation d'énergie est une priorité.

Étant donné que l'économie mondiale devrait doubler de taille au cours des vingt prochaines années, la consommation mondiale de l'énergie augmentera également de manière significative si l'approvisionnement énergétique, la conversion et l'utilisation continuent d'être inefficaces.

## • Les solutions

C'est pourquoi il est essentiel :

- de recourir aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables,
- d'utiliser des technologies faiblement émettrices de carbone, y compris des techniques moins polluantes d'exploitation des combustibles fossiles,
- et d'exploiter de manière rationnelle des sources traditionnelles d'énergie.

## Des initiatives internationales, nationales et régionales

## • Les initiatives internationales et transfert de technologies

L'Année internationale est l'occasion de souligner l'importance du transfert de technologies et de leur diffusion à l'échelle mondiale, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud, de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Un réseau mondial des professionnels de l'accès à l'énergie et des comités de coordinations nationaux sont en train de se mettre en place dans le cadre de l'Année internationale.

Sous l'égide du Secrétaire général Ban Ki-

moon, ONU-Énergie a mis en place une nouvelle initiative « Énergie durable pour tous » (<http://www.sustainableenergyforall.org/about>) qui s'est fixée trois objectifs principaux à l'horizon 2030 :

- l'accès universel à des services énergétiques modernes ;
- une réduction de 40 % de l'intensité énergétique mondiale ; et
- une augmentation de 30 % de l'utilisation des énergies renouvelables dans le monde.

## • Des expériences réussies sur le terrain au Bénin ou au Tadjikistan

Pour la première fois, les agriculteurs des villages ruraux du Bessassi et Dunkassa au Bénin sont capables de cultiver des fruits et des légumes toute l'année. Une irrigation goutte à goutte basée sur un système solaire a été rendue possible avec l'aide du Fonds Electric Light solaire (SELF). En savoir plus sur cette expérience : <http://www.sustainableenergyforall.org/about/success-stories>.

À Bozorboi Burunov, une communauté rurale du sud de Douchanbé, au Tadjikistan, de l'énergie propre et renouvelable produite par de petites centrales hydroélectriques et des panneaux solaires contribue à améliorer la vie de la population. En savoir plus sur cette expérience : <http://www.sustainableenergyforall.org/about/success-stories>.

Site de référence : <http://www.sustainableenergyforall.org/about>.

CLW

## Découvrons l'ail des ours « *Allium ursinum* »

C'est une plante de sous-bois frais et ombragés qui forme parfois de vastes colonies le long des ruisseaux. Elle affectionne tout particulièrement les forêts de feuillus. Ses feuilles apparaissent en février-mars et les fleurs d'avril à juin. La période de la récolte se termine avec les premières fleurs.

En effet, ses feuilles et ses bulbilles sont comestibles. Vous récolterez ses feuilles de février à mars et parfois même jusqu'en avril, mais de préférence avant l'apparition des fleurs qui apparaîtront d'avril à juin. Les bulbilles se récolteront en fin d'été ou en automne.

**Toxicité :** l'ail des ours ne présente aucun effet secondaire en usage normal. Une irritation gastrique est possible en cas d'usage abusif.

Il convient toutefois d'être vigilant car avant la floraison, l'ail des ours peut être confondu avec le muguet. La distinction se fait grâce à l'odeur aillée dégagée par les feuilles froissées de l'ail des ours, ainsi que par la consistance des feuilles, délicate un peu comme une feuille de laitue alors que la feuille du muguet est coriace.

## Un trésor de bienfaits :

L'ail des ours est une des plantes européennes comestibles les plus riches en vitamine C. Il faut le consommer cru et frais. En cuisine, il remplacera avantageusement la ciboulette ou le petit oignon blanc en verdure. Dépuratif, hypotenseur, antiseptique, notre ail n'a rien à envier à l'ail de Provence. Il aurait même une action plus puissante.

Action dépurative majeure: il nettoierait l'organisme tout entier, en chassant les matières malades, sclérosées. Il régénère le sang, détruit

et expulse les matières toxiques. Selon Maria Treben « aucune médication au monde n'est aussi efficace pour nettoyer l'estomac, les intestins et le sang ». Il est insurpassable dans le traitement d'affections dermiques chroniques telles les boutons, dartres, eczéma, plaies qui cicatrisent mal...

Ami du système circulatoire : Il apaise les troubles circulatoires causés par la calcification des artères ou l'hypertension (étourdissements, tête lourde...). Il régule la tension sanguine (action hypotensive), stimule la mémoire et prévient l'artériosclérose.

Action bénéfique sur la sphère digestive et plus particulièrement sur l'estomac et les intestins. En effet, il est souverain contre les diarrhées aiguës et chroniques, les flatulences (action carminative), les coliques et la constipation liée à une paresse intestinale.

Sphère respiratoire : très bon remède en

cas d'œdème pulmonaire, d'engorgement des poumons, de toux tenaces ou de gêne respiratoire.

Ses vertus étant atténuées par le séchage, on le consommera de préférence cru. Ses feuilles peuvent être hachées et consommées sur du pain, des pommes de terre, dans les sauces, potages, fromage de chèvre...

On peut aussi l'utiliser en condiment comme le persil ou la ciboulette.

Au cas où vous ne le sauriez pas, Lasne Nature peut vous fournir un recueil de 22 recettes de cuisine à base de plantes sauvages (orties, pissenlits, sureau...). Vous pouvez le commander en appelant le 02 633 24 66 ou en envoyant un mail à [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be) (coût : 4€ + frais de port)

Valérie Régnier Cellule Plantes et semences

Une agréable façon de profiter des propriétés de l'ail des ours est d'en faire un savoureux pesto dont voici la recette :

- 200 gr de feuilles d'ail des ours
- 50 gr de pignons de pin
- 1 cuillère à café de fleur de sel
- 100 gr de parmesan râpé
- 1,5 dl d'huile d'olive
- Poivre

1. Bien laver les feuilles d'ail des ours et les sécher
2. Mettre les feuilles dans un mixeur avec le

3. sel et les pignons
3. Mixer par pulsions jusqu'à obtention d'une pâte fine
4. Intégrer progressivement l'huile d'olive et le parmesan alternativement
5. Continuer à mixer jusqu'à obtention d'une pâte
6. Poivrer et rectifier l'assaisonnement selon votre goût

Ce pesto est délicieux en accompagnement de vos pâtes ou sur des toasts d'apéritif. Il se conserve 2 à 3 semaines dans un bocal au frigidaire ou dans un endroit frais.



# JE JARDINE ECOLOGIQUEMENT

## POURQUOI S'Y METTRE ?

De l'eau, du soleil, une bonne terre ... voilà qui devrait suffire à faire de beaux jardins. Cependant, des arrosages prodigues à l'eau de distribution, un choix de plantes inadaptées au sol ou au climat et la chasse aux indésirables animaux et végétaux favorisent le recours à des produits et techniques lourds de conséquences pour l'environnement et la santé.



Ainsi, sensés garantir des productions généreuses de fruits et légumes vigoureux, sans insectes ni maladies, des fleurs magnifiques dans des jardins débarrassés de « mauvaises herbes », des pelouses bien vertes sans mousse ni pissenlits, les produits phytosanitaires issus de l'industrie pétrochimique ne sont inoffensifs ni pour l'environnement ni pour l'homme. D'une part, les dommages environnementaux sont nombreux : pollution des sols et des eaux, dégâts collatéraux sur les oiseaux et les abeilles, déséquilibre et destruction des milieux écologiques, etc.

D'autre part, nocifs à court terme au moment de l'usage, par contact ou respiration, les pesticides le sont également à long terme par accumulation dans l'organisme. Consommation de fruits et légumes traités avec des engrais et/ou des pesticides, jeux d'enfants et siestes au jardin deviennent des activités à haut risque. Des résidus toxiques s'accumulent ainsi au fil du temps dans l'organisme. Des mutations génétiques, une baisse de la fertilité, des maladies du métabolisme, des cancers, etc. sont ainsi imputables à des contacts directs ou indirects avec les produits phytosanitaires.

## COMMENT FAIRE ?

La diversité au jardin est la clé de la réussite. Accueillir et respecter la biodiversité en favorisant la faune et la flore indigènes, des espèces rares ou oubliées, permettra l'apparition d'auxiliaires précieux (oiseaux, hérissons, coccinelles, abeilles solitaires, coléoptères, etc.). Parallèlement, le jardinier récupérera l'eau de pluie, la gèrera avec parcimonie et se tournera vers le paillis et le compost pour enrichir le sol, cultivant ainsi sa terre sans engrais ni pesticides synthétiques.

## ÉTAPE 1

**Je connais mon sol, je le nourris naturellement et je l'arrose modérément**

- J'analyse la nature du sol : sablonneux, argileux, calcaire, il présentera des pH différents et accueillera des plantes différentes. J'améliore sa richesse en azote, phosphore, potassium et oligo-éléments par des amendements naturels : farine de corne et de sang, sang séché,

phosphate de roche, poudre d'os, cendre de bois, farines d'algues et de poisson, etc. Je travaille le sol en douceur, en l'aérant sans le retourner en profondeur pour ne pas perturber l'ordre des différentes couches et la vie des micro-organismes.

- Je composte deux types de déchets organiques, en tas ou dans une compostière, pour obtenir un amendement qui enrichira le jardin : déchets du ménage (épluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, etc.) et déchets du jardin (herbe coupée, feuilles mortes, tailles de haies (broyées), déchets du potager, cendres de bois et de barbecue (riches en éléments minéraux), paille, sciure...)

- Je récupère l'eau de pluie en détournant les gouttières vers une citerne ou des barils et je l'économise : si un binage vaut deux arrosages, un paillage en vaut dix, et un arrosage le matin à la fraîche et le soir en augmente l'efficacité.

## ÉTAPE 2

**Je choisis des plantes adaptées au sol et aux conditions climatiques**

La nature du sol, le climat, l'exposition du terrain déterminent le choix des plantes à installer au jardin. « La bonne plante au bon endroit » évite l'usage intempestif d'engrais, favorise des plantes saines et résistantes sans recours excessif à des traitements coûteux à recommencer sans fin.

- Je sélectionne des graines et des plantes d'origine biologique, autoproduites ou issues d'échanges avec d'autres jardiniers et favorise le retour d'anciennes variétés oubliées. Les plantes non résistantes, très sensibles sont à proscrire, à moins de tolérer leurs inconvénients : un peu de tavelure, de rouille, d'oïdium, ou quelques attaques d'insectes ne seront jamais dramatiques dans un jardin équilibré. J'associe les « plantes amies » qui puisent des ressources différentes dans le sol ou se protègent mutuellement en repoussant les prédateurs.

- Je choisis un gazon approprié au sol, à l'exposition et à l'utilisation : une pelouse variée, fleurie permettra un entretien régulier sans pesticides. Un gazon « long », entre 8 et 10 cm, offre plus de résistance à la sécheresse.

- Je tolère les adventices, ces herbes décréées mauvaises parce qu'elles poussent là où on ne le désire pas. Importantes pour la biodiversité (butineurs, oiseaux, etc.), elles ont souvent un intérêt pharmaceutique, culinaire, esthétique. Pour en limiter la prolifération, je sème du trèfle nain dans la pelouse ou des plantes couvre-sol et j'entretiens régulièrement : les adventices sont coupées avant dissémination des graines ou arrachées à la main.

- Je paille le pied des arbres et des plantes, dans les parterres, le potager : mulch provenant de la tonte des pelouses, bois raméal fragmenté issu des tailles de haies, paillettes de lin, de chanvre, cosses de cacao, etc. Le paillage permet d'espacer les arrosages, ralentit la pousse des « mauvaises herbes » et garde les légumes plus propres au potager.

## ÉTAPE 3

**Dans un jardin diversifié naturellement et entretenu, il n'y a quasi pas besoin d'intervenir avec des produits. Les oiseaux, insectes et « mauvaises herbes » participent**

## à l'équilibre du jardin.

- J'accueille la faune auxiliaire au jardin (tas de bois, vieilles pierres, vieilles souches, zone de terre nue ou sableuse, nichoirs à insectes et à oiseaux) et je vérifie mes plantations tous les jours pour intervenir rapidement avec des prédateurs et moyens naturels.

- J'évite les produits phytosanitaires de synthèse et j'opte pour des produits de gammes écologiques ou des alternatives comme le savon noir.

- Je fabrique mes traitements à base de plantes contre les insectes ravageurs et les maladies : ortie, pissenlit, consoude, fougère, tanaisie, menthe, prêle, ail, etc.

- Je limite les applications à la nécessité, uniquement sur les organismes à traiter ; je traite le soir, pour épargner les insectes butineurs, et par temps calme, en évitant les surfaces de ruissellement, mares, citernes, cours d'eau.



## POUR ALLER PLUS LOIN

Fiches-conseils et dossier écoconso :

- Fiche-conseil n° 39 - L'analyse du sol du jardin
- Fiche-conseil n° 77 - L'association de cultures
- Fiche-conseil n° 40 - La fertilisation du jardin
- Fiche-conseil n° 23 - La lutte naturelle contre les pestes du jardin
- Dossier de l'Art d'éco... consommer n° 26

- Les pesticides au jardin

- Fiche-conseil n° 42 - Lutter contre les mauvaises herbes

Information, documentation, appui :

- Jardinage écologique : [www.natpro.be](http://www.natpro.be) [www.adalia.be](http://www.adalia.be)
- Brochure « Pas de pesticides à la maison » éditée par le PAN (Pesticide Action Network) Belgique, 131, rue du Prévot, 1050 Bruxelles. Tél. : 02/344.10.66
- Compost : [www.comitejeanpain.be](http://www.comitejeanpain.be)
- Eau : [www.amisdela terre.be](http://www.amisdela terre.be) [www.eautarcie.com](http://www.eautarcie.com)

Ecoconso 9 juin 2011



## Du nouveau dans la réserve du ru Milhoux



Notre réserve naturelle du ru Milhoux aura vingt ans cette année.

Elle paraît jouir d'une très bonne image auprès de tous ceux qui la connaissent, et nous en sommes très heureux, mais cela ne doit pas nous empêcher de penser à son avenir et voir comment assurer la relève des bénévoles qui la gèrent.

Afin de préserver au mieux le silence et la quiétude de l'endroit et de pourvoir au respect de la réglementation sur le bruit les dimanches et jours fériés, il fut décidé, dès le début de sa création, de commun accord avec les coopérants, de n'utiliser que des outils à main non motorisés (faux, fourches, bèches, houes, scies, cisailles,...).

Nous étions suffisamment nombreux à l'époque pour répartir équitablement la besogne, et nous entre-aider dans les tâches les plus exigeantes en main-d'œuvre.

Tout à bien fonctionné pendant bon nombre d'années, mais depuis peu, nous nous sentons « dépassés » par l'ampleur grandissante du travail à fournir.

- Les surfaces à faucher sont de plus en plus denses et les matières à évacuer dans un temps limite imposé par la nature sont de plus en plus volumineuses.

- Le potentiel énergétique des « vétérans » de la première heure s'amenuise.

- On soupçonne un manque d'attrait parmi les jeunes, préférant peut-être s'investir davantage dans la pratique du sport et des loisirs, et un manque de disponibilité des adultes, pour diverses raisons professionnelles et familiales, que l'on peut comprendre



d'ailleurs.

- Enfin, il faut tenir compte des modifications de l'écosystème dues aux changements climatiques (plus de CO2 à absorber, plus d'espèces envahissantes, envasement croissant des cours d'eau).

Suite à cet état de choses, notre comité a pris la décision (malgré une certaine appréhension concernant des nouveaux horaires à respecter en fonction du bruit généré) d'acquiescer quelques

nouveaux outils à moteur de qualité, afin de compléter notre gamme d'outillage, en répondant à un appel à projet « biodiversité 2011 » de la Province du Brabant Wallon. Cette dernière a accepté notre projet et une copie de l'arrêté d'octroi de subvention nous est parvenue en janvier dernier.

Nous sommes donc actuellement en possession :

- D'une **débroussailleuse** pour l'entretien des chemins et talus,
- D'une **faucheuse** principalement destinée à la taille des roseaux en bordure de berge,
- D'une **tronçonneuse** à usage forestier.

Grâce à ce soutien, nous souhaitons que les travaux les plus exigeants en efforts physiques soient rendus plus efficaces et attrayants, afin d'encourager tous ceux qui veulent nous aider à gérer au mieux notre réserve naturelle.

Il faut rappeler que cette réserve est avant tout une Zone Humide d'Intérêt Biologique, mais aussi réserve Natura 2000, et qu'elle doit rester un témoin d'un biotope typique qui se raréfie, par la diversité de sa flore et de la faune qui y est inféodée, mais aussi comme zone tampon et d'épuration dans la gestion de l'eau.

Erik Séverin Conservateur

## LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN CHIFFRES

Gaspillage alimentaire dans l'UE27 : 89 millions de tonnes par an (soit 179 kg par habitant)

Prévisions pour 2020 (à défaut de mesures) : 126 millions de tonnes (soit une hausse de 40 %)

Près de 50 % d'aliments sains sont gaspillés chaque année dans l'UE, par les ménages, les supermarchés, les restaurants et la chaîne alimentaire, alors que 79 millions de citoyens vivent au dessous du seuil de pauvreté et que 16 millions dépendent de l'aide alimentaire d'œuvres de charité. Dans une résolution adoptée ce 19 janvier, le Parlement demande des mesures urgentes en vue de réduire de moitié les gaspillages alimentaires d'ici 2025 et d'améliorer l'accès aux aliments pour les personnes démunies.

Face au gaspillage alimentaire à tous les stades — producteurs, transformateurs, détaillants, services de restauration et consommateurs — les députés demandent de mettre en place une stratégie coordonnée, associant des mesures européennes et nationales, afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne alimentaire et des circuits de consommation, secteur par secteur, et de s'attaquer d'urgence à ce problème. Si rien n'est fait, le gaspillage alimentaire augmentera de 40 % d'ici 2020, indique une étude publiée par le Parlement Européen.

L'origine du gaspillage :

- ménages : 42 % : Ici, le gaspillage peut être évité à 60 %, en consultant les conseils sur <http://www.ecoconso.be/Halte-au-gaspillage-alimentaire>
- industrie agroalimentaire : 39 %
- détaillants : 5 %
- secteur de la restauration : 14 %

Ecoconso 23 janvier 2012

## Avez-vous pensé à vos semis ?

Lasne Nature peut vous fournir des semences de diverses fleurs de nos jardins : bleuet, coquelicot, cosmos, julienne des dames, nigelle de Damas, pavot, rose trémière, ...



Contactez Valérie Régner responsable de notre cellule Plantes et semences au 02 6332466 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

**Vous pouvez consulter ce bulletin, avec les photos en couleur, sur notre site [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)**



# Rénovation basse énergie.....ou l'art de ne pa

« *Quelle chaudière dois-je choisir Monsieur ?* » ; « *Est-ce vraiment utile de changer mes vitrages ?* » ; « *On m'a dit d'isoler la maison par l'extérieur, qu'est-ce que vous en pensez ?* » ; « *Je viens d'acheter une vieille maison, vous pensez que c'est intéressant de mettre des panneaux solaires ?* » ; etc. Voilà quelques-unes des questions qui nous ont été posées récemment au sein de l'espace conseil du salon Énergie et Habitat.

Ces questions sont bien le signe qu'il n'est pas évident de faire les bons choix lorsque l'on entame la rénovation d'une maison. Sans compter les témoignages déçus ! « *Si j'avais su, j'aurais isolé avant de rénover* ».

Ce dossier vise donc à aider à se poser les bonnes questions et dans le bon ordre pour mener à bien un projet de rénovation ambitieux dans les performances énergétiques visées.

Nous verrons que le chauffage des logements représente une part importante de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. L'arrivée des réglementations thermiques pour les nouvelles constructions a fort heureusement fini par augmenter les performances énergétiques des bâtiments. L'effort se poursuit avec l'imposition progressive des normes passives pour tout nouveau bâtiment. Les nouvelles constructions ne représentent cependant qu'une petite partie des logements. L'effort à fournir se situe donc essentiellement dans la rénovation.

**C'est quoi une « rénovation basse énergie » ? Pourquoi ?**

Une rénovation «basse énergie», c'est «simplement» un chantier qui permettra de réduire conséquemment les besoins de chauffage du bâtiment en question. Les raisons de le faire sont nombreuses :

- Nous disposons d'un parc immobilier ancien qui ne répond plus à l'idée moderne que nous avons de la maison saine, confortable et économe. En Région Wallonne, la moitié des maisons ont été construites avant 1945. Et étant donné que la durée de vie des bâtiments et des matériaux n'est pas éternelle, il va falloir rénover ce parc immobilier.

- La période de l'énergie bon marché est révolue. Or ces maisons construites avant 1945 nécessitent en moyenne l'équivalent de 4000 à 4500 litres de mazout pour chauffer 150 m<sup>2</sup>. Les maisons construites après la guerre sont inégales de ce point de vue.

La conclusion de ces deux

premiers points est évidente : puisque nous serons de toute façon contraints de rénover un jour ou l'autre les maisons, autant viser des bâtiments isolés pour réduire la facture de chauffage.

- Du point de vue de l'environnement, nous savons que la consommation d'énergie a un impact significatif sur les changements climatiques et l'épuisement progressif des ressources fossiles. Or, le chauffage représente plus de 50 % de nos dépenses énergétiques. Plus de 50 % ! On ne le dira jamais assez : la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ! La rénovation efficace de nos logements permet à terme de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

- Enfin, la rénovation basse énergie du parc immobilier constitue une source d'emploi, sans compter qu'elle peut contribuer à améliorer le bien-être dans nos habitations.

C'est à partir de ce constat et de cette opportunité que la Wallonie a développé l'Alliance Emploi Environnement pour réduire les impacts sur l'environnement de nos habitations tout en créant de l'emploi.

**Par quoi commencer Monsieur pour rénover « basse énergie » ?**

Bonne question ! Oui, c'est possible ! Mais pour ne pas vendre un chat dans un sac, on se doit aussi de dire que ce n'est pas forcément simple. Comment s'y prendre me direz-vous ?

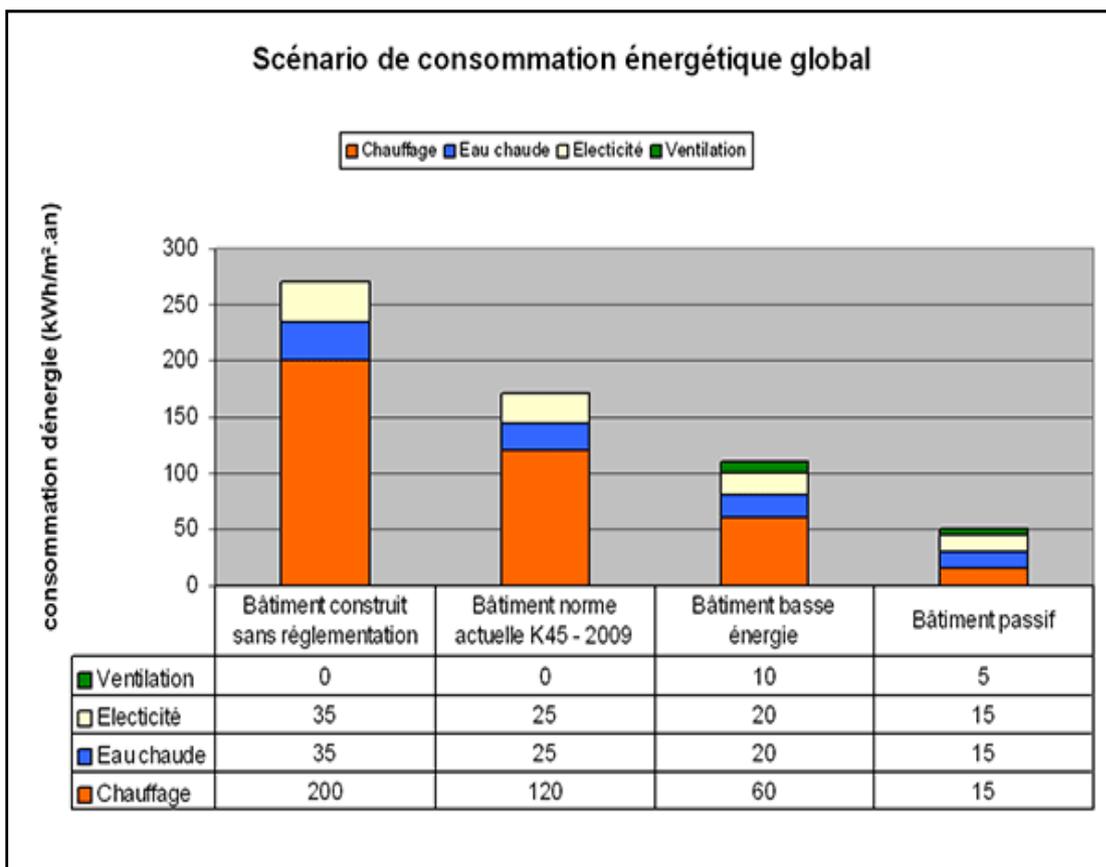
Tout l'art d'une rénovation visant une excellente performance énergétique consistera à articuler trois types de questions :

1. **L'objectif énergétique** : quelles performances vise-t-on ? Le passif ? Une rénovation basse énergie ? Pourra-t-on se passer d'un système de chauffage central ? Quelle épaisseur d'isolant pourra-t-on placer ? Etc.

Le schéma ci-dessous vous montre des scénarios d'objectif énergétique. On voit que le bâtiment passif permet de diviser les besoins de chauffage par dix par rapport à un bâtiment construit avant les réglementations thermiques. C'est aujourd'hui encore souvent un objectif difficile à atteindre en rénovation. Le scénario « basse énergie » permet lui de diviser les besoins de chauffage par quatre. C'est évidemment très intéressant. D'autant plus que si les besoins de chauffage sont réduits à ce point par une isolation performante, on pourra peut-être envisager de se passer d'un système de chauffage central qui est aussi coûteux. Pour donner une idée, un bâtiment basse énergie correspond à des besoins de chauffage de l'ordre de 45 à 60kWh/m<sup>2</sup> par an. C'est-à-dire l'équivalent de 4,5 à 6 litres de mazout par mètre carré par an. Ou encore 765 à 900 litres pour une maison de 150m<sup>2</sup> par an !

Source : [www.eureca-net.be](http://www.eureca-net.be)

2. **Le programme de rénovation** : avant de commencer, on procédera à un bilan du bâtiment en terme de stabilité, d'affectation souhaitée des pièces de vie, de problèmes d'humidité éventuels, de contraintes urbanistiques, etc. Le bâtiment sera-t-il habité partiellement pendant les travaux ? On analysera aussi les potentiels d'économie d'énergie : l'orientation, les vitrages, etc. Cette première analyse, qui





# s commencer par la peinture...

peut être appuyée par un architecte et un conseiller énergie permettra de dégager une liste de priorités et une première planification des travaux.

Au travers de cette réflexion, on constatera d'une part, que si l'on vise un objectif basse énergie, on sera très souvent amené à réaliser une rénovation lourde du bâtiment, s'accompagnant de travaux sur la quasi totalité de l'enveloppe de la maison : isolations des sols, des murs, de la toiture, remplacement des vitrages, percement de nouvelles baies, etc.

D'autre part, on constatera aussi que tant qu'à faire des travaux « lourds », autant être ambitieux quant au niveau d'isolation. En effet, dans les travaux lourds, le surcoût d'une isolation performante sera proportionnellement moins important !

**3. Le budget des travaux :** pour faire une synthèse réaliste, on tiendra évidemment compte de son budget de rénovation. On pourra aussi intégrer les primes, les déductions fiscales éventuelles, les prêts verts accessibles. On tiendra aussi compte des possibilités d'étaler les dépenses.

Avec ces données budgétaires et la liste des travaux prioritaires, on disposera d'un premier scénario de rénovation !

Pour donner une idée, une rénovation lourde avec un objectif basse énergie pourra coûter de 500 €/m<sup>2</sup> à plus de 900 €/m<sup>2</sup>. C'est beaucoup direz-vous. Oui, mais étonnamment, ce niveau d'investissement est quasi le même pour les rénovations lourdes sans ambition de performances énergétiques ! Le coût des performances énergétiques étant « fondu » dans l'ensemble du budget. Par exemple, choisir un double vitrage super isolant ne va pas coûter beaucoup plus cher qu'un double vitrage « classique ».

**Conclusion :** tant qu'à faire une rénovation lourde, autant viser une rénovation basse énergie. Ce sera vite amorti ! Le livre « Rénovation basse consommation » (voir sources) montre une dizaine d'exemples de rénovation basse énergie en Belgique et en France. Plusieurs types de rénovations sont envisagés, maisons mitoyennes de villes, appartement, vieille grange, etc. Tous ont réduit leur besoin de chauffage à l'équivalent de moins de 6 litres de mazout par mètre carré et par an ! C'est donc possible.

## 20 cm d'isolant ! Vraiment nécessaire ?

Il n'y a pas que l'isolation qui est importante pour viser une rénovation basse énergie. Pour réduire sérieusement les besoins de chauffage, il faudra travailler sur :

1. L'orientation et la compacité des espaces chauffés, avec peu de marge de manœuvre en rénovation. Mais on pourra tirer profit des apports solaires passifs au travers de fenêtres performantes situées au sud par exemple.

2. L'isolation des sols, des murs et de la toiture : de bonnes chaussures, une bonne veste et un bon chapeau !

3. La réduction des ponts thermiques, ou autrement dit, tenter d'avoir une pose continue des matériaux isolants.

4. L'étanchéité à l'air : à quoi cela sert-il d'avoir une bonne veste qui reste ouverte lorsqu'il fait froid ? On traque ainsi les fuites et les courants d'air pour rendre l'isolation plus efficace.

5. La ventilation : bien isolée, on veillera à doter son bâtiment bien isolé d'un système de renouvellement d'air.

6. Enfin seulement, le système de chauffage sera choisi et dimensionné en fonction du succès des cinq points précédents.

Un bureau d'études ou un conseiller énergie pourra être très utile pour suivre toutes ces étapes et vous accompagner dans le chantier. À l'aide de logiciels spécifiques, ils peuvent aussi faire des scénarios énergétiques pour pouvoir anticiper les besoins de chauffage après travaux.

## Et le confort et la santé dans tout cela Monsieur ?!

Le confort est loin d'être négligé dans la démarche. Le confort thermique est largement accru. Les températures des parois étant plus chaudes, les courants d'air largement diminués, la sensation de chaleur est généralement augmentée. Les témoignages sont concordants de ce point de vue, la sensation de bien-être se voit toujours augmentée.

Au-delà de la performance énergétique il est important de s'intéresser aux impacts sur la santé et au bilan écologique des matériaux. Car qui dit « basse énergie », ne dit pas forcément « écologique ». Vous pouvez consulter la fiche « 1, 2, 3 je construis ou rénove écologique ! » sur [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be), qui pose aussi les bases du choix de matériaux sains et performants ainsi que de l'amélioration de la qualité de l'air des habitations. Cette fiche est assortie d'un témoignage vidéo d'un « rénovateur basse énergie » plutôt satisfait de la démarche. Sources et pour en savoir plus :

- Mathieu Bourgeois, Sophie Bronchart, Jean-François Rixen : « Rénovation basse consommation », aux éditions L'Inédite, 2010.
- Adeline Guerriat « Maisons passives : principe et réalisations », aux éditions L'Inédite.
- Guide de la rénovation des logements basse énergie en Belgique, projet « LEHR Low Energy Housing Retrofit », téléchargeable sur [www.lehr.be](http://www.lehr.be).

• En France :  
o [www.habitat-eco-responsable.fr](http://www.habitat-eco-responsable.fr) : site d'informations sur l'habitat éco-responsable

o [www.observatoirebbc.org](http://www.observatoirebbc.org) : Observatoire des bâtiments basse consommation

Article rédigé par Jean-François Rixen

Ecoconso Numéro 76 [décembre 2011] - dossier < rénovation basse énergie >

## Aménagements de voirie à Plancenoit, comme un goût de trop peu ...

*Ne jouons pas les esprits chagrins et ne boudons pas notre plaisir : les aménagements projetés rue de la Bachée à Plancenoit étaient attendus depuis longtemps par les riverains.*

*Ceux-ci, confrontés quotidiennement à la vitesse excessive des très nombreux automobilistes empruntant cette voirie de communication importante, dénonçaient régulièrement la situation aux autorités communales, notamment via le comité qui s'est créé à cet effet. Ils semblent enfin avoir été entendus.*

*La réunion de concertation, organisée le 15 décembre dernier, a été l'occasion pour eux d'être informés, plans à l'appui, des travaux envisagés pour réduire cette vitesse et offrir aux usagers les plus faibles des trottoirs plus praticables qu'ils ne l'étaient auparavant à certains endroits.*

*Les mesures présentées relèvent de l'arsenal classique des mesures généralement préconisées dans ce domaine : rétrécissements de la voirie à certains endroits stratégiques, élargissement des trottoirs, création d'emplacements de parking, plus grande visibilité des passages pour piétons...*

*Nos « bémols » portent sur deux points : Il est apparemment prévu, au droit de certains carrefours et pour démarquer davantage ceux-ci, un asphaltage de couleur rouge-brun. Nous estimons que cet aménagement ne s'intègre pas au caractère villageois de Plancenoit, particulièrement en contrebas de la Place du même nom, au débouché avec la rue du Mouton. Le contraste entre les pavés anciens, qui conservent à cette place son cachet et son authenticité, et ce nouvel asphaltage au caractère très urbain, ne nous semble pas adéquat. Nous pensons que des alternatives pourraient être étudiées qui aboutiraient à un résultat similaire.*

*Notre second bémol concerne le petit tronçon de la rue du Mouton (350 mètres) qui fait la jonction entre la rue d'Anogrunne et la rue de la Bachée, tronçon qui, bien qu'en continuité directe avec cette dernière, est pourtant totalement ignoré par le projet.*

*Question de budget, nous a-t-il été répondu... Sans doute, comme toujours, mais où est la cohérence dans tout cela ?*

*Actuellement déjà, des obstacles, sous forme d'emplacements de parkings, ont été créés dans la rue de la Bachée pour limiter la vitesse des automobilistes. Ceux-ci, après avoir été ralentis à plusieurs reprises, débouchent alors dans la rue du Mouton, rue large et dépourvue de tout obstacle, et s'en donnent à cœur joie dans la dernière ligne droite du trajet.*

*Si nous pouvons comprendre que l'ensemble des travaux ne peut être, pour des raisons financières, réalisé en une fois, nous pouvons à tout le moins prétendre à ce qu'une étude globale du problème soit menée et des solutions préconisées, de manière à éviter des éventuelles incohérences qui devraient être corrigées par la suite, impliquant de nouveaux travaux et donc, des coûts supplémentaires.*

Isabelle De Brauwier – Cellule Urbanisme



# L'assemblée générale du 24 novembre 2011

C'était l'occasion de présenter la synthèse de nos activités passées, dont nous reprenons les grandes lignes ci-dessous :

## Activités ponctuelles

- Octobre 2010 Les Jardins d'Aywiers
- Octobre 2010 Repas convivial
- Octobre 2010 Promenade « Les fruits sauvages » à Lasne
- Novembre 2010 Présentation du livre « Au fil de Lasne » ; L'occasion d'une dernière présence de Didier parmi nous ...
- Mars 2011 Promenade à partir de Renival
- Mars 2011 Migration des batraciens
- Mai 2011 Les Jardins d'Aywiers
- Mai 2011 Promenade à Bousval
- Juin 2011 La braderie de Lasne
- Août 2011 Accueil d'enfants à la réserve du ru Milhoux
- Septembre 2011 Journée vélo avec le PCDN

## Autres activités des différentes cellules en 2010-2011

### Cellule Batraciens

- Actions prises à La Marache et Aywiers
- 2900 batraciens « passés » cette année
- 18 familles, soit 60 personnes impliquées
- « Partenariat » avec la Commune

### Cellule Mobilité

- Plusieurs réunions de travail
- Inventaire de situations sur le terrain : pistes cyclables et passages pour piétons
- Développement des « points noirs » sur internet

### Cellule Urbanisme

- Plusieurs réunions de travail
- Lancement de l'idée de création d'une fondation d'utilité publique « Conservatoire des Paysages »
- Suivi des dossiers d'urbanisme mis à l'enquête publique
- Suivi particulier des dossiers : réservoirs dans le bois d'Ohain, terrains de foot à Ohain, lotissement dans le centre de Lasne, PCA Anogrupe, PCA du centre de Lasne, partage de terrains au bois Eloi, ...
- Participation à la CCATM
- Démission de Fernand Debreyne pour raison de santé

### Cellule Eau

- Administrateur au CA de l'asbl Contrat de rivière Dyle-Gette depuis 2009

- Participation aux groupes de travail du Contrat de rivière Dyle-Gette

### Cellule Chemins et sentiers

- Sentier 73 Ohain : jugement en appel en défaveur de la commune (et de l'accès au sentier)
- Suivi du décret voté au Parlement wallon le 1er juin instituant l'imprescriptibilité de la voirie vicinale
- Episode rocambolique sur la disparition et la réapparition du jeu de pochoirs à la Commune
- Récolte et relais des dégradations signalées

### Cellule Plantes et semences

- Récolte de semences
- Mise en sachets des semences, mise en pots de plantes
- La vente des plantes a été boostée cette année grâce à la plus grande diversité proposée
- Côté semences, de nouvelles variétés complètent le choix

### La réserve du ru Milhoux

- 1 journée d'entretien chaque mois
- entretien de la nouvelle clôture de prairie
- demande de subsides pour de l'outillage mécanisé

### Autres activités

- Réunions mensuelles (10 dans l'année)
- Edition du bulletin trimestriel (numéro 88 en décembre 2011)
- Distribution du bulletin avec les +/- 30 distributeurs
- Vente de polos et tee-shirts, cartes postales, semences, nichoirs, ...
- Mise à jour du site internet
- Participation de plusieurs membres au PCDN de Lasne
- Participation à des réunions organisées par d'autres associations, dont IEW, le CRDG, ...

L'assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice 2010-2011 et le budget provisionnel 2011-2012 proposé par le Conseil d'administration.

Ce fut également l'occasion d'échanger sur le développement du résultat de l'Enquête « 20 ans de Lasne Nature »

C'est avec le verre de l'amitié à la main que s'est terminée cette Assemblée Générale.

Willy Calleeuw  
Président

## M I E L O U

## V I N A I G R E

### La saga du balisage des sentiers

Lasne Nature insiste tout au long de l'année (des années devrait-on dire) afin que la commune de Lasne entretienne le balisage défectueux : dégradations, vandalisme, vétusté du matériel. A cette fin, ce sont bon nombre de mails qui sont envoyés à la commune signalant les endroits à problème. Que deviennent ces informations ? Le remplacement de certains poteaux dépasse l'année, et les raisons invoquées font rire (jaune) ceux qui sont sensibles à ce que la mise en ordre du balisage se fasse sans délai. « On a perdu les pochoirs », « on n'a pas d'homme » ou encore « on a les panneaux, mais pas les poteaux », et on en passe. Dommage que la commune ne



mette pas plus d'enthousiasme pour mettre en valeur son patrimoine parcouru par tant de promeneurs.

### Comment enlaidir un paysage

En partant du Monument des Prussiens à Plancenoit, on peut atteindre La Marache en parcourant un chemin agricole très dépayant par son vallonnement et la diversité du paysage. Mais, horreur, l'été passé, un ensemble de box pour chevaux a été construit sur un point haut d'une nouvelle prairie située



à l'angle du chemin de Plancenoit et de la rue Babeau, gâchant le paysage autrefois harmonieux. La commune a-t-elle autorisé pareille construction ? Aucune réponse à cette question ne nous a été communiquée à ce jour.

### Propreté autour des bulles à verre

Les bulles à verres du centre sportif de Lasne sont souvent entourées de nombreux déchets. Que peut faire la commune pour inciter certains au respect des lieux publics ?

### Y-a-t-il danger d'aquaplanage à la route de Renipont ?

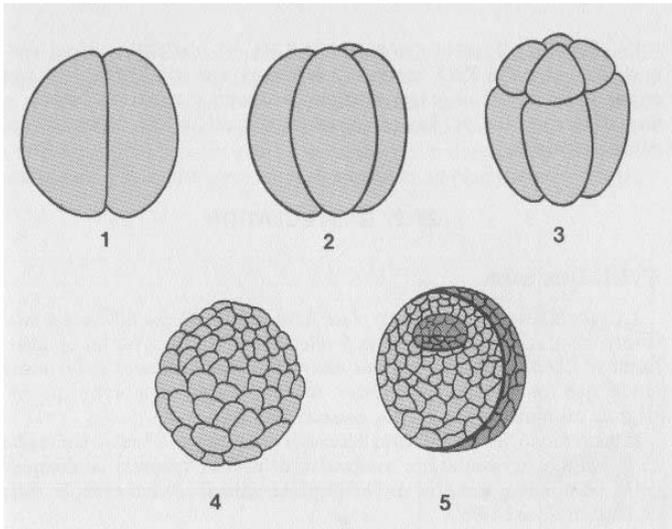
On nous a informé que lors des dernières fortes pluies, toute la nouvelle partie de la route de Renipont, le long du trottoir, s'est retrouvée inondée sur une largeur d'un mètre rendant la circulation très dangereuse. L'écoulement des eaux pluviales est-il défaillant ? Nous espérons qu'une telle situation puisse être prise en compte par les personnes responsables.

## Regardons nos Batraciens: Larves et métamorphose

Dès que l'œuf est pondu, son enveloppe mucilagineuse se gonfle au contact de l'eau et le protège.

À l'intérieur, la cellule unique se divise en deux ; ensuite chacune se divise en deux et... ainsi de suite (voir dessin) en utilisant la nourriture contenue dans la cellule initiale. L'embryon prend bientôt la forme d'une petite mûre et se creuse d'une cavité centrale ; suivant leur position, les cellules donneront soit le système nerveux, soit le tube digestif, soit les organes reproducteurs... Tous les Vertébrés passent par ces stades primitifs et donc nous également.

*Au cours de son développement embryonnaire, un animal passe successivement par des stades typiques des groupes qui l'ont précédé dans l'évolution. Ainsi nous aurons des caractères de poissons, de batraciens, de reptiles, de mammifères.*



L'embryon de batraciens quitte ensuite son enveloppe mucilagineuse et donne un têtard de grenouille ou de crapaud ou encore une larve de triton ou de salamandre. Têtards et larves vont se nourrir pendant environ trois mois dans les étangs et acquérir progressivement poumons et pattes leur permettant de sortir de l'eau (= métamorphose).

Au Mexique, les larves d'**Axolotls** grandissent et ne se métamorphosent pas ; elles gardent leurs branchies externes (voir photo), elles restent dans l'eau, deviennent adultes et se reproduisent. Cette étrangeté est due à un manque de thyroxine, hormone thyroïdienne, qui entraîne également une dépigmentation. Si on leur fournit cette hormone, les Axolotls se métamorphosent et donnent des individus ressemblant à des salamandres !



N.M. Cellule Batraciens

## Communes pilotes Wallonie cyclable : les lauréats sont connus !

« Communes pilotes Wallonie cyclable » est le projet phare du plan Wallonie Cyclable initié par le Ministre de la mobilité Philippe Henry.

L'objectif de cette première opération de grande ampleur pour le vélo en Wallonie est de donner les moyens aux acteurs locaux de mener une politique cyclable ambitieuse au niveau communal.

Souvenez-vous, il y a un an, le Gouvernement présélectionnait treize communes auxquelles le Ministre Henry accordait un subside global de deux millions d'euros et une aide à l'élaboration de leur Plan communal cyclable sous forme de l'accompagnement par un consultant.

Ces communes, très motivées, ont travaillé pendant neuf mois et, en octobre dernier, elles ont déposé treize plans communaux cyclables ambitieux et de qualité.

En matière d'infrastructure, à beaucoup d'endroits, outre des pistes cyclables le long des routes régionales, ce sont des zones 30 et des zones résidentielles, des sens unique limités ou encore un balisage des meilleurs itinéraires et un stationnement de bonne qualité qui sont proposés pour développer l'usage quotidien du vélo.

Mais une politique cyclable c'est plus que de l'infrastructure. Mettre plus de Wallons en selle c'est avant tout un défi culturel. C'est pourquoi chaque plan contient des mesures de sensibilisation. Enfin un volet,

« observatoire du vélo » va permettre de suivre les résultats.

Bref, ces Plans communaux cyclables vont rendre le vélo efficace et sécurisant pour les citoyens.

Ces candidatures ont été évaluées par un jury (...).

Sur base de ces évaluations, le Gouvernement sélectionne les communes suivantes : Gembloux, La Louvière, Liège, Marche-en-Famenne, Mouscron, Namur, Ottignies-LLN, Tournai, Walhain, Wanze.

Ces communes vont se partager un subside de

près de 18 millions d'euros réparti sur 4 ans.

À ce montant va venir s'ajouter un budget dégagé par le Ministre des Travaux publics pour des aménagements cyclables sur voirie régionale d'un montant de 4 millions d'euros en 4 ans.

Des moyens de l'ordre de 1 500 000 euros sont également dégagés par le Ministre Philippe Henry pour permettre aux communes non retenues de maintenir la dynamique initiée lors de l'élaboration de leur Plan cyclable.

Les communes bénéficiaires investiront pour leur part cinq millions et demi d'euros sur fond propre.

Par ailleurs, le Ministre Philippe Henry va poursuivre l'effort d'accompagnement et de mise en réseau de ces Communes pilotes Wallonie cyclable. Un budget de l'ordre de 500 000 euros devrait y être consacré.

Enfin, différents projets régionaux seront développés prioritairement dans les communes pilotes. Il s'agit notamment d'un large projet de « Mise en selle des Wallons ».

Au total ce sont plus de 30 millions d'euros pour développer le vélo qui sont investis par le Gouvernement dans le projet « Communes pilotes Wallonie cyclable » initié par le Ministre Philippe Henry.

Céline FECCI 01/12/2011



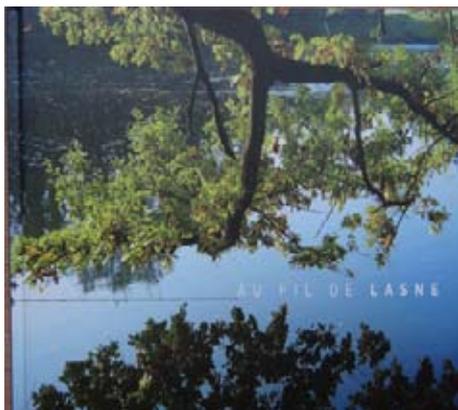


# La boutique de Lasne Nature

## Nos publications

Le nouveau livre de 112 pages «Au fil de Lasne», Un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

### • «AU FIL DE LASNE»



Prix : 35 € + frais d'expédition de 3,45 €.

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

### • TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

### • TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

Prix de chaque topo-guide : 8 € + frais d'expédition de 2,07 €.  
Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,07 €.

### • CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,38 €.

### • CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Prix noir et blanc : 6 € + frais d'expédition: 2,07 €.

### • CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,69 €.

## Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).

## Nos polos et T-shirts

Les polos et T-shirts sont 100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les T-shirts.

• **POLOS** pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S, M, L ou XL Prix : 20 €.

• **POLOS** pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S, M, L, XL ou XXL Prix : 20 €.

• **T-SHIRTS** manches longues, bicolore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14€.

• **T-SHIRTS** manches courtes blanc pour **enfants et adultes**, Prix : 10€ modèles enfants, 14 € modèles adultes.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 2,07 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Renseignements concernant ces vêtements : 02 6332764.

## Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 6332764 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).



## Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

### • SACHET DE SEMENCES

la pièce : 2 € - par 3 : 5 € - par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,38 €.

Renseignements concernant les semences : 02 6332466 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

## Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 6332764 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).

*Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte*

*BE22 0012 6937 5847  
de Lasne Nature à  
1380 LASNE.*



# AGENDA

## MARS 2012

- Dim 4 **Promenade printanière** Départ à 10 h du parking de la gare vicinale de Maransart. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les autres. Durée estimée à 2 h.
- Dim 18 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Jeu 29 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

## MAI 2012

- Ven 4 au Dim 6 **Jardins d'Aywiers** de 13 à 18 h le vendredi, de 10 à 18 h les autres jours. Thème : «Fête anniversaire des 20 ans». Lasne Nature sera présente sur le site.
- Dim 13 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Jeu 31 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

## AVRIL 2012

- Dim 15 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Dim 22 **Promenade découverte** Départ à 10 h face à la plage de Renipont. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les autres. Durée estimée à 2 h.
- Jeu 26 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

## JUIN 2012 (provisoire)

- Dim 10 **Braderie de Lasne** au centre de Lasne Village. Lasne Nature sera présente de 10 à 18 h.
- Dim 17 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

## Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

**Président :** Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

**Secrétariat :** secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

**Trésorier :** Jean MONS 02 633 27 91

**Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire :** Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

**Réserve du Ru Milhoux :** Erik SEVERIN (conservateur) 02 653 55 79 après 20 h

**Cellule Mobilité :** mobilite@lasne-nature.be

**Cellule Sentiers :** Jacques COLARD : 02 353 02 44 ou sentiers@lasne-nature.be

**Cellule Eau, pollutions :** eauetpollutions@lasne-nature.be

**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

**Cellule Plantes et Semences :** Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

**Rédaction :** Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

### Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne  
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)  
Site internet : [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)

### Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS  
BE31 **0012 3262 3355** de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE  
POUR NOTRE BOUTIQUE  
BE22 **0012 6937 5847** de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

## Les mots croisés de JS

### SOLUTION DU N° 88

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	I	R	O	P	T	E	R	E
2	H	E	L	I	C	O	I	D	A	L
3	A	R	E	S		L	A	I	D	E
4	T	O	T		P	A	R	T		C
5	A	N		E	L	I	E		E	T
6	I	N	S	T	A	R		S	U	R
7	G	I	R	A	F	E	A	U		I
8	N	E		N	O			C	O	Q
9	E	R	I	G	N	E	S		N	U
10	S	E	L		D	U	V	E	T	E

### GRILLE N° 89

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTALEMENT

- Céréale d'hiver.
- Relative à l'accouchement.
- Symbole chimique – Mélanésiennes.
- Fleur jaune – Lieu de passage – Ville des mots croisés depuis 1990.
- Produit par les abeilles – Ses sabots n'ont qu'un seul doigt.
- Demande un entretien régulier à la bonne saison – Également produit par les abeilles.
- Père d'Andromaque.
- Vague destructrice – Note.
- Surface de révolution – Lac de Syrie.
- Possédés – D'ordre indéterminé.

### VERTICALEMENT

- Petite grimpeuse.
- Maintien d'une activité contre toute attente – Petite somme.
- Type de comité – Méprises.
- Village du Brabant Wallon – Bois précieux.
- Arbre d'Asie – D'un alphabet étranger.
- Nourriture – Chef musulman.
- Important – Champignon de très petite taille.
- Ses châteaux sont nombreux – Premier en France – Il est tout réfléchi.
- Composant du beurre – Préjudice.
- Ministre russe des Affaires Étrangères.



## La nature de mars à mai

Dès mars arrivé, le **Pinson des arbres** (*Fringilla coelebs*) va faire entendre son chant typique. Il commence par 3 ou 4 sons aigus rapidement répétés, suivi par une série similaire descendante, et s'achevant par une fioriture enjouée. C'est perché sur une branche, la tête relevée et le bec entrouvert, qu'il lance son chant accompagné d'un frémissement de tout le corps. Si elle peut comporter quelques hésitations au début, vous n'aurez pas de mal à reconnaître cette strophe joyeuse plus tard durant la belle saison.



Le printemps tout proche, les premiers rayons de soleil un peu caressants, et voilà des signaux de réveil pour la **Petite tortue** (*Aglais urticae*). Après près de six mois d'hibernation dans un abri de jardin, une grange ou une maison, elle s'envole pour une saison au cours de laquelle pas moins de trois générations seront conçues. Les chenilles vivent en colonie sur les orties. La petite tortue est très fréquent dans nos jardins, même si certains individus migrent jusqu'en Islande.



Le **Rougequeue à front blanc** (*Phoenicurus phoenicurus*) nous revient en avril, après un hivernage dans le Sahel africain. Ce long voyage est bien nécessaire pour ces oiseaux insectivores que la pénurie d'insectes, dans nos contrées en hiver, pousse à l'exode dès la fin de l'été. C'est donc le moment pour le mâle de pousser son chant suave voire mélancolique afin d'attirer une femelle. Aussitôt que

celle-ci se présente, c'est l'effervescence chez le mâle qui fonce vers une cavité, y entre, étalant sa queue rousse au dehors, invitant la belle à la visite des lieux.

Pourquoi faire comme tous les autres ? Le **Pétasite officinal** (*Petasites hybridus*), comme son cousin le Tussilage, va développer ses fleurs avant ses feuilles. C'est une plante de prairies humides, de rives de cours d'eau, dont la plante mâle est différente de la plante femelle.



diabla.

C'est en mai que l'**Aubépine monogyne** (*Crataegus monogyna*) ou Aubépine à un style, va se distinguer avec l'apparition d'abondantes fleurs blanches, odorantes, en bouquets. Ce petit arbre est une espèce caduque, avec des feuilles alternes vert clair constituées de 3 à 7 lobes profondément découpés. Les rameaux argentés et rugueux sont munis d'épines.



L'avez-vous déjà observé dans votre jardin ce bel oiseau, au dessus gris bleuté et au dessous pâle, qui est le seul passereau européen capable de descendre un tronc d'arbre la tête en bas ? Il s'agit de la **Sittelle torchepot** (*Sitta europaea*). Elle est bien présente chez nous, fréquentant les mangeoires en hiver, et nichant dans le trou d'un arbre, voire toute autre cavité, dont elle va ajuster l'ouverture à sa taille en maçonnant celle-ci avec de la terre humide, d'où son qualificatif de « torchepot ».



Les hampes fleuries à dominance rose vont donc se dresser sur un sol nu. Plus tard apparaîtront les feuilles dont la largeur peut atteindre 90 cm. De cette imposante dimension découle sans doute une autre appellation de cette plante : chapeau-diabla.